|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| TEMPS CLIMAT EAU | **Organisation météorologique mondiale**  **COMMISSION DES SERVICES ET APPLICATIONS MÉTÉOROLOGIQUES, CLIMATOLOGIQUES, HYDROLOGIQUES, MARITIMES ET ENVIRONNEMENTAUX**  **Troisième session** Bali, Indonésie, 4-9 mars 2024 | **SERCOM-3/Doc. 4.2(1)** |
| Présenté par: Président du SC-AGR  29.I.2024  **VERSION 1** |

**POINT 4 DE L’ORDRE DU JOUR:** **RÈGLEMENT TECHNIQUE ET AUTRES QUESTIONS TECHNIQUES**

**POINT 4.2 DE L’ORDRE DU JOUR:** **Services destinés à l’agriculture**

# PROJET DE PLAN DE MISE EN ŒUVRE

# DE SYSTÈMES NATIONAUX D’ALERTE PRÉCOCE A LA SÉCHERESSE

|  |
| --- |
| **rÉsumÉ** |
| **Document présenté par:** le Président du SC-AGR  **Objectifs stratégiques 2024-2027:** 1.2 Élargir la fourniture, à tous les échelons, d’informations et de services climatologiques d’aide à la décision, et 1.3 Développer des services hydrologiques à l’appui de la gestion durable de l’eau et de l’adaptation  **Incidences financières et administratives:** Dans les limites prévues dans le Plan stratégique et le Plan opérationnel 2024-2027  **Principaux responsables de la mise en œuvre:** Membres de l’OMM œuvrant dans le domaine de la surveillance de la sécheresse et des alertes précoces connexes  **Calendrier:** À partir de 2024  **Mesure attendue:** Approuver le projet de recommandation à adresser au Conseil exécutif |

# CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

### Introduction

1. La présente recommandation propose de mettre à jour le système mondial de classification des sécheresses (GDCS) défini dans la [résolution 16 (Cg-19)](https://library.wmo.int/viewer/68194/?offset=#page=195&viewer=picture&o=&n=0&q=) – Activités de l’OMM en matière de gestion de la sécheresse. Regroupant les résolutions et décisions précédemment approuvées par le Congrès et le Conseil exécutif concernant les activités de l’OMM en matière de gestion de la sécheresse, la [résolution 16 (Cg-19)](https://library.wmo.int/viewer/68194/?offset=#page=195&viewer=picture&o=&n=0&q=) demandait à la SERCOM de continuer de développer le concept de GDCS et d’élaborer un plan de mise en œuvre.
2. Sur la base des discussions de l’Équipe d’experts sur la sécheresse relevant du Comité permanent des services à l’agriculture (SC-AGR), il a été proposé d’étendre le plan de mise en œuvre aux systèmes nationaux d’alerte précoce à la sécheresse, pour répondre notamment à l’initiative «Alertes précoces pour tous», c’est pourquoi le concept de GDCS fait désormais partie des composantes de ce plan. Un atelier s’est tenu en juin 2023 en Slovénie pour élaborer ce plan de mise en œuvre élargi.
3. Ce plan de mise en œuvre devrait faire l’objet de discussions complémentaires avec les organes compétents de l’OMM dans un souci de coordination. La présente résolution est considérée comme un premier pas dans cette direction.

**Mesure attendue**

1. Compte tenu de ce qui précède, la Commission peut décider d’adopter une recommandation libellée comme suit.

# PROJET DE RECOMMANDATION

## Projet de recommandation 4.2(1)/1 (SERCOM-3)

### Plan de mise en œuvre de systèmes nationaux d’alerte précoce à la sécheresse

LA COMMISSION DES SERVICES ET APPLICATIONS MÉTÉOROLOGIQUES, CLIMATOLOGIQUES, HYDROLOGIQUES, MARITIMES ET ENVIRONNEMENTAUX,

**Rappelant** la [résolution 16 (Cg-19)](https://library.wmo.int/viewer/68194/?offset=#page=195&viewer=picture&o=&n=0&q=) – Activités de l’OMM en matière de gestion de la sécheresse,

**Notant** que le Comité permanent des services à l’agriculture (SC-AGR) est chargé d’élaborer des recommandations sur les questions de surveillance de la sécheresse, y compris les systèmes d’alerte précoce à la sécheresse, en collaboration avec d’autres organes compétents de la SERCOM,

**Ayant examiné** le projet de plan de mise en œuvre de systèmes nationaux d’alerte précoce à la sécheresse élaboré par l’Équipe d’experts sur la sécheresse relevant du SC-AGR de la SERCOM, qui figure dans le document [SERCOM/3 INF. 4.2(1)](https://meetings.wmo.int/SERCOM-3/_layouts/15/WopiFrame.aspx?sourcedoc=%7bF3F88190-5AFF-42D9-A8D0-0A0BE783ED57%7d&file=SERCOM-3-INF04-2(1)-IMPLEMENTATION-PLAN-NATIONAL-DROUGHT-EWS_en.docx&action=default),

**Recommande** au Conseil exécutif d’adopter le projet de résolution xx/x (EC-78) portant sur le plan de mise en œuvre de systèmes nationaux d’alerte précoce à la sécheresse, tel qu’il figure dans l’[annexe](#Annex_to_draft_Recommendation) de la présente recommandation.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

[Annexe: 1](#Annex_to_draft_Recommendation)

Annexe du projet de recommandation 4.2(1)/1 (SERCOM-3)

**Projet de résolution ##/1 (EC-##)**

### Plan de mise en œuvre de systèmes nationaux d’alerte précoce à la sécheresse

LE CONSEIL EXÉCUTIF,

**Ayant approuvé** la recommandation 4.2(1)/1 (SERCOM-3),

**Rappelant** la [résolution 16 (Cg-19)](https://library.wmo.int/viewer/68194/?offset=#page=195&viewer=picture&o=&n=0&q=) – Activités de l’OMM en matière de gestion de la sécheresse,

**Notant** que le Comité permanent des services à l’agriculture (SC-AGR) est chargé d’élaborer des recommandations sur les questions de surveillance de la sécheresse en collaboration avec d’autres organes compétents de la SERCOM,

**Ayant examiné** les travaux de l’Équipe d’experts sur la sécheresse relevant du Comité permanent des services à l’agriculture, qui ont donné lieu à:

1. La [résolution 17 (Cg-18)](https://library.wmo.int/viewer/55219/?offset=#page=92&viewer=picture&o=bookmark&n=0&q=) – Intégrer la gestion des risques de sécheresse dans les activités de l’OMM,
2. La [résolution 1 (EC-73)](https://library.wmo.int/viewer/55431/?offset=#page=11&viewer=picture&o=bookmark&n=0&q=) – Projet de déclaration de l’Organisation météorologique mondiale sur l’eau, y compris la Coalition sur l’eau et le climat, qui prévoit que d’ici à 2030, toute personne, où qu’elle soit dans le monde, aura accès aux messages d’alerte précoce concernant les inondations et les sécheresses,
3. La [résolution 3 (EC-73)](https://library.wmo.int/viewer/55431/?offset=#page=21&viewer=picture&o=bookmark&n=0&q=) – Note de synthèse sur le système mondial de classification des sécheresses, par laquelle les services de l’OMM ont recommandé de renommer l’indicateur de sécheresse mondial (présenté dans la [résolution 17 (Cg-18](https://library.wmo.int/viewer/55219/?offset=#page=92&viewer=picture&o=bookmark&n=0&q=))) «système mondial de classification des sécheresses»,

**Reconnaissant** que le présent projet de plan de mise en œuvre contribuera aux activités existantes de l’OMM avec lesquelles il sera coordonné, en particulier avec le Système d’alerte précoce multidangers (MHEWS), le Système mondial d’évaluation et de prévision hydrologiques (HydroSOS), l’Initiative «Alertes précoces pour tous» et le Cadre mondial pour les services climatologiques (CMSC),

**Approuve** les huit objectifs généraux du projet de plan de mise en œuvre de systèmes nationaux d’alerte précoce à la sécheresse, à savoir:

1. Établir une méthodologie pour recueillir les flux de données (selon les normes de l’OMM) et les informations des systèmes d’alerte précoce nationaux et régionaux de surveillance de la sécheresse, en s’appuyant sur les infrastructures existantes gérées par les Membres;
2. Développer et renforcer les capacités des Membres de l’OMM en matière de surveillance de la sécheresse;
3. Renforcer la collecte des données sur l’impact des sécheresses et l’évaluation de la vulnérabilité à la sécheresse;
4. Mettre en place des systèmes d’alerte précoce à la sécheresse et renforcer les systèmes existants;
5. Développer et renforcer les capacités de prévision des sécheresses dans le cadre des systèmes d’alerte précoce;
6. Accroître la visibilité des alertes à la sécheresse et leur utilisation;
7. Élaborer et renforcer les plans nationaux de lutte contre la sécheresse;
8. Coopérer avec les acteurs nationaux, régionaux et mondiaux du domaine de la réduction des risques de catastrophe et des systèmes d’alerte précoce multidangers;

**Demande** au président du Comité permanent des services à l’agriculture (SC-AGR) d’examiner et de peaufiner, en coordination avec le Comité permanent des services hydrologiques (SC‑HYD), le Comité permanent des services climatologiques (SC-CLI), le Comité permanent pour la prévention des catastrophes (SC-DRR) et d’autres organes compétents le cas échéant, le projet de plan de mise en œuvre de systèmes nationaux d’alerte précoce à la sécheresse.

Voir le document [SERCOM-3/INF. 4.2(1)](https://meetings.wmo.int/SERCOM-3/_layouts/15/WopiFrame.aspx?sourcedoc=%7bF3F88190-5AFF-42D9-A8D0-0A0BE783ED57%7d&file=SERCOM-3-INF04-2(1)-IMPLEMENTATION-PLAN-NATIONAL-DROUGHT-EWS_en.docx&action=default) pour de plus amples renseignements.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_